



N° 81

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Les représentants d'un groupe de pays signataires des conventions de Genève de 1949 pour la protection des victimes de la guerre ont publié aujourd'hui à Genève un appel à tous les intéressés leur demandant de faciliter l'arrivée à Stanleyville, dans la République démocratique du Congo, du personnel du Comité international de la Croix-Rouge, afin qu'il puisse accomplir ses fonctions humanitaires au Congo, y compris les régions auxquelles il n'a pas accès actuellement.

L'objet de l'appel est de s'assurer que les principes humanitaires élémentaires seront observés dans le traitement de la population civile, y compris les étrangers, qui souffrent des perturbations au Congo.

Le groupe de pays qui ont lancé cet appel en commun comprend l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, Haiti, l'Italie et les Pays-Bas.

Texte complet de l'appel du Concilium:

Les Gouvernements de l'Argentine, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de Haiti, de l'Italie et des Pays-Bas sont reconnaissants des efforts humanitaires du premier ministre M. Jomo Kenyatta du Kenya, président de la commission ad hoc de l'OUA pour le Congo, afin d'épargner des vies humaines au Congo y compris celles des

civils étrangers. En dépit des démarches que le premier ministre Kenyatta a entreprises et de l'assurance qui lui parvient de Stanleyville au sujet de la sécurité des étrangers, il devient évident que la vie des civils dans la région de Stanleyville demeure en grave danger.

Désirant appuyer les objectifs de l'initiative humanitaire de M. Kenyatta, ces Gouvernements, signataires des conventions de Genève de 1949, pour la protection des victimes de guerre, qui régissent le traitement des civils et autres dans le présent conflit au Congo, et soucieux de la sécurité de toute la population civile, demandent à tous les intéressés de faciliter l'arrivée immédiate et sans danger à Stanleyville du personnel du CICR afin qu'il puisse exécuter son travail humanitaire à travers tout le Congo, y compris les régions du Congo où il n'a pas actuellement accès. Si cela pouvait assurer le succès de cette mission; ces Gouvernement seraient prêts, pour leur part, à nommer immédiatement leur propre représentant pour accompagner la mission du CICR à Stanleyville et se féliciteraient si les Etats membres de l'OUA voulaient aussi nommer un représentant pour cette mission.